**Revue de didactique des sciences des religions (RDSR)**

**Consignes éditoriales[[1]](#footnote-1)**

Chères et chers auteur·e,

Nous sommes ravi·e·s que vous envisagiez d’écrire un article dans notre Revue et vous remercions de vous conformer à nos consignes éditoriales dès la première rédaction de votre contribution. La Revue suit les normes APA (7e édition), et intègre les adaptations françaises de Marc Couture. Le comité de rédaction se réserve le droit d’apporter des corrections orthographiques ainsi que de faire d’autres corrections pour des raisons d’uniformité.

Avec nos salutations les meilleures,

Le comité de rédaction

**Comptes rendus**

Ils ne doivent pas excéder 10'000 signes (espaces compris). Il n’est pas nécessaire de les accompagner d’un résumé. En revanche, ils contiendront, si possible, une reproduction autorisée de la page de couverture du livre ou de l’affiche du film concerné.

Le titre du compte rendu est indiqué comme suit :

Nom, prénom. (année). *Titre*. Maison d’édition (nombre de pages). Le nombre de page est indiqué (@@ p.). Au cas où la contribution a été publiée sur une page internet, sur un blog ou pour toute autre publication, prière d’indiquer la forme de publication à la place du nombre de pages.

Exemples :

Michon, Bruno (2019). *Que savent les adolescents des religions ? Une enquête sociologique en France et en Allemagne*. Petra (398 p.).

Projet IERS (2013-2015). *Intercultural Education through Religious Studies* (https://iers.unive.it)

**Articles**

**1 Longueur du texte**

Le texte, accompagné d’un résumé, ne doit pas dépasser 75.000 signes, espaces et notes comprises. Les tableaux et les illustrations ainsi que la bibliographie ne sont pas inclus dans le décompte. Les articles proposés peuvent aussi être plus courts.

**2 Ordre et présentation des pages du manuscrit**

**2.1 Anonymisation**

Votre contribution étant soumise à une procédure d'examen à l'aveugle, veuillez rendre anonymes toutes les informations qui permettent de vous identifier.

**2.2 Structure de la contribution**

La contribution suit la structure suivante :

* Titre
* Résumé : 4'500 caractères maximum (espaces compris). Nous avons besoin d’un résumé en français, en allemand et en anglais. Nous pouvons fournir un soutien pour la traduction.
* Introduction
* Autres chapitres
* Conclusion ou discussion
* A propos de l'auteur / A propos de l'auteure / A propos des auteur·e·s (3-5 lignes avec votre nom, une brève description de votre activité actuelle, votre institution et votre adresse e-mail) ; veuillez ne pas remplir cette partie avant l’évaluation de l’article par les paires.
* Références
* Liste des figures (si disponible)
* Liste des tableaux (si disponible)
	1. **Texte**

Il sera rédigé dans une police courante et unicode de Word (par ex. Times New Roman). Le corps du texte est écrit en taille 12, les notes de bas de page en taille 10.

**Structure du texte**

Les titres et sous-titres apparaîtront en taille 12 et en gras. Ils seront numérotés ainsi :

1

1.1

1.1.1

Les titres d'un niveau inférieur sont insérés sans autre numérotation.

La numérotation débute dès le premier titre, par ex.

1 Introduction

**Mises en évidence**

L’*italique* sera utilisé pour mettre un terme ou une expression en évidence. Les italiques doivent être utilisés avec parcimonie. Le soulignement et le gras ne sont pas autorisés. Les titres dans le corps du texte sont mis entre « parenthèses ». Exemple : Dans la série de matériel pédagogique « Blickpunkt », on trouve [...].

**Mots ou locutions en langues étrangères**

Les mots et expressions de langues non françaises qui ne figurent pas dans les dictionnaires usuels doivent être écrits en minuscules et en *italiques*. Les mots en écritures non latines sont transcrits selon les normes usuelles propres à chaque champ scientifique. Exemples : *cultural studies*, *iḫtilāf.*

**Rédaction épicène**

La revue s'engage à utiliser un langage sensible au genre. Si un seul sexe n'est pas expressément visé, il convient d'utiliser des formes inclusives (étudiant·e) ou des formulations neutres (corps enseignant). Lorsque l’écriture inclusive n’est pas possible, on utilisera une double formulation de manière intégrale (en commençant par le féminin pour les noms : les directrices et les directeurs). Les adjectifs sont accordés au genre et au nombre du nom le plus proche qu’ils qualifient. Les pronoms sont écrits : il·elle.

**« & » au lieu du « et"**

A la différence des adaptations françaises de Marc Couture, la Revue adopte le & au lieu du « et ».

**Césures**

Il faut éviter toute césure dans les textes.

**Abréviations**

Les abréviations usuelles telles que « etc. » sont acceptées. Le nom des institutions doit apparaître en toutes lettres lors de sa première occurrence, suivi de son abréviation entre parenthèses.

Exemple dans le corps du texte :

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) soutient cette recherche. Le FNS a accordé des fonds à ce projet.

Exemple référence dans le texte :

Première citation : (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique [CDIP], 2014)

Dans la suite du texte : (CDIP, 2014)

**Numérotation des siècles**

Elle s’effectue en chiffres arabes, selon le modèle suivant : 1er siècle, 2ème siècle, etc.

**Désignations des disciplines scolaires**

Lorsqu’une discipline scolaire est composée de plusieurs termes, telle Éthique et cultures religieuses ou Histoire et sciences des religions, on a la possibilité soit de mettre le premier terme en majuscule soit de placer la désignation entre guillemets. Dans ce dernier cas, il ne faut pas mettre de majuscule.

Par exemple :

Dans de nombreuses classes, la discipline Éthique et cultures religieuses est enseignée à raison d’une période par semaine.

Au postobligatoire, les élèves ont la possibilité de suivre l’option complémentaire « histoire et sciences des religions ».

**Guillemets**

Les « guillemets français » sont utilisés dans le texte. A l’intérieur d’une citation, les “guillemets” anglais seront utilisés.

**Énumérations**

Dans les listes,

* des tirets
* sont utilisés pour
* les énumérations

**Citations**

Les citations courtes (n’excédant pas 40 mots) sont insérées dans le corps du texte, et introduites et closes par des « guillemets français ».

Les termes tronqués seront remplacés par des points de suspension entre crochets : [...]. Les insertions sont également mises [entre crochets]. Exemple : « Elles [les enseignantes] interrogent les élèves de la classe ». Les mises en évidence de l’auteur·e sont également mises entre crochets. Par exemple : « L'enseignement s'adresse à *l’ensemble* [souligné par l’auteur] des élèves ». On utilisera les guillemets anglais à l'intérieur d'une citation. Par exemple : « la notion de “didactique des sciences des religions” est de plus en plus usuelle ».

Les citations longues (plus de 3 lignes) apparaîtront en retrait, sans guillemets et en taille de caractère inférieur d’un point par rapport au corps du texte. La référence est indiquée à la fin, dans le retrait. Par exemple :

Il s’agit, en quelque sorte, de mettre sur pied un “module mental” indépendant. L’acquisition de cette aptitude au raisonnement éthique indépendant est cruciale, car, dans les sociétés pluralistes, la poursuite du bien commun et la résolution équitable des désaccords politiques exigent qu’on soit capable de quitter momentanément les frontières de notre conception particulière (religieuse ou non) de ce qu’est une vie bonne pour réfléchir à partir de principes que les autres peuvent aussi accepter. Cette dimension du raisonnement public est complètement éludée par les juges. (Maclure, 2015, p. 3)

**Figures et tableaux**

Il est prévu deux types d’illustrations : les figures (photos, cartes géographiques, graphiques, etc.) et les tableaux. Les figures et les tableaux sont insérés dans le fil du texte à l’endroit prévu (dans le texte, ils sont référés ainsi : Tab. 1 ou Fig. 1). Les figures et les tableaux sont numérotés. Ils doivent être accompagnés d’une légende (pas en italique) qui figurera en-dessous de ces derniers, suivie de la source entre parenthèses selon les normes utilisées dans le corps du texte. La source complète est citée dans la liste des figures ou dans la liste des tableaux en fin d'article. Les auteur·e·s fourniront également tous les tableaux et figures sur support informatique (version .tiff, jpeg, eps) et dans une qualité suffisante.

Il est de la responsabilité des auteur·e·s d’obtenir les droits de reproduction et de publication des images reproduites. La Revue ne prend pas en charge les coûts liés à ces droits.

Exemple

* 1. **Références dans le texte**

Les renvois aux sources se font dans le corps du texte toujours avec des parenthèses. Les notes de bas de page doivent être utilisées uniquement dans des cas exceptionnels. Les noms et les numéros de page sont toujours indiqués en entier (p. 10-25 et pas p. 10 et ss., ni *op. cit.*).

* Les citations directes : (Dahinden, 2010, p. 34-35)
* Les paraphrases qui sont proches de l'original : (Dahinden, 2010, p. 34-35)
* Propos fortement résumés : Selon Dahinden (2010) ; (Dahinden, 2010)
* Deux auteurs : Selon Berger & Luckmann (1969) ; (Berger & Luckmann, 1969)
* A partir de trois auteur·e·s, seule la première personne est citée dès la première mention, suivie de et al. : selon Bergmann et al. (1997) ; (Bergmann et al., 1997)
* Référence à plusieurs ouvrages : (Dahinden, 2010, 2015 ; Frank et al., 2015)
* Groupes, institutions : lors de la première mention (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique [CDIP], 2014). Lors de mentions ultérieures : (CDIP, 2014).
* Pour les auteur·e·s d'articles de presse, de blogs, etc., la date est mentionnée : Rorbacher (2021, 12 janvier) ; (Rorbacher, 2021, 12 janvier).
* Les citations secondaires sont utilisées avec parcimonie : « Social acceptance and the sense of belonging are important throughout life » (Maslow, 1962, cité par Goodenow, 1993, p. 80).

Dans le corps du texte, les auteur·e·s sont introduit·e·s par leur prénom et leur nom complet lors de leur première mention. Dans la suite du texte, le nom de famille suffit. Si un·e auteur·e est cité·e à plusieurs reprises dans de longs passages en lien avec le même ouvrage, les renvois avec les numéros de page suffisent. Par exemple : Selon Knörzer et al. (2019), les formes d'enseignement-apprentissage proches de la recherche peuvent être justifiées à partir de deux perspectives différentes : la théorie de l'éducation et l'anthropologie. La justification en termes de théorie de l'éducation s'appuie sur la conviction que « la recherche, en tant qu'activité et compétence culturellement significatives dans une société marquée par la science, constitue un bien éducatif utile et judicieux, même pour les enfants » (p. 11).

**3 Liste des références**

La liste des références se place à la fin du texte sous le titre « Références ». Il faut y placer *tous* les documents cités explicitement dans le texte, mais *uniquement ceux-ci*. Les sources primaires et secondaires ne sont pas différenciées. Le lieu d’édition n’est plus mentionné dans la 7e édition des normes APA.

**Classement des références**

1. Dans la bibliographie, les références sont classées par ordre alphabétique croissant (en fonction du ou de la première auteure).
2. Si un·e auteur·e est mentionné plusieurs fois dans la bibliographie, on commence par l'ouvrage le plus ancien.
3. Si un·e auteur·e a publié en collaboration avec d'autres chercheur·e·s, la place dans la liste sera déterminée par les noms de famille des co-auteur·e·s qui suivent le nom de l’auteur·e. Les publications de l’auteur·e sans co-auteur·e·s sont placées avant les publications avec co-auteur·e·s.
4. Si un·e auteur·e a publié plusieurs ouvrages la même année, on le signale par des lettres minuscules (a, b, c, ...).

3.1 Publications scientifiques

Ouvrages (monographies et ouvrages collectifs)

Borgeaud, P. (2004). *Aux origines de l’histoire des religions.* Le Seuil.

Baumann, M. & Stolz, J. (dir.). (2009). *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité.* Labor et Fides.

Freire, K. & Freymond, C. (dir.). (2016). *Portrait de la Suisse : résultats tirés des recensements de la population 2010-2014*. Office fédéral de la statistique.

Akkari, A. (2010). *Introduction aux approches interculturelles en éducation*. Carnets des sciences de l’éducation. http://www.unige.ch/fapse/publications-ssed/files/4914/1572/5507/Carnet-Akkari.pdf

Otto, R. (2014 [1917]). *Das Heilige*. C.H. Beck.

**Chapitre dans un ouvrage :**

Bronner, G. (2006). Les croyances naissent un jour : expérimentations sur l’émergence d’une croyance. Dans G. Bronner, *Vie et mort des croyances collectives* (p. 45-97)*.* Hermann.

**Chapitres/articles dans des ouvrages collectifs :**

Bornet, P. (2011). Genèses des réactions à Darwin en contexte européen : un point de vue d’historien des religions. Dans P. Bornet, C. Clivaz, N. Durisch Gauthier, C. Fawer Caputo & F. Voegeli (dir.), *Et Dieu créa Darwin. Théorie de l’évolution et créationnisme en Suisse aujourd’hui* (p. 87-107). Labor et fides.

**Articles de revue :**

Masotti, B. & Hugentobler, V. (2020). La réception de l’aide informelle au grand âge : entre solidarité et ambivalence. *Gérontologie et société, 42*(161), 71-86.

Bleisch, P., Desponds, S., Durisch Gauthier, N. & Frank, K. (2015). Zeitschrift für Religionskunde: Begriffe, Konzepte, Programm | Revue de didactique des sciences des religions: notions, concepts, programme. *Zeitschrift für Religionskunde | Revue de didactique des sciences des religions, 1*, 8-26. <https://religionskunde.ch/images/Ausgaben_ZFRK/Rubriken/2015_01_zfrk_rdsr_einleitung_introduction.pdf>

Zuckermann, P. (2009). Atheism, Secularity, and Well-Being: How the Findings of Social Science Counter Negative Stereotypes and Assumptions, *Sociology Compass, 3*(6), 949–971. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9020.2009.00247.x>

**Articles dans encyclopédies ou dictionnaires :**

Ritner, R. K. (2001). Magic. Dans D. B. Redford (dir.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt* (vol. 2, p. 321-336). Oxford University Press.

Université de New York. (2009, 3 mars). Dans Wikipédia. <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Université_de_New_York&oldid=38599114>

**Textes en ligne**

Giugni, M., Gianni, M. & Michel, N. (2010). *Entre demandes de reconnaissance et politique d‘accomodation. Les orientations culturelles, sociales et politiques des musulmans en Suisse.* <http://www.nfp58.ch/files/downloads/Schlussbericht_Giugni.pdf>

Université de Saint-Boniface. (s. d.). *Bibliothèque Alfred-Monnin*. <https://ustboniface.ca/biblio>

**Mémoires de fin d’études**

Poletti, C. & Rösch, R. (2020). *Les principes organisateurs des pratiques enseignantes durant l’Avent au cycle 2 : un accueil à la diversité culturelle et religieuse ?* [Mémoire professionnel non publié]. Haute école pédagogique du canton de Vaud.

3.2 Publications non scientifiques

Les publications non scientifiques sont traitées comme les publications scientifiques.

Les règles suivantes s'appliquent pour savoir qui doit être indiqué comme auteur·e :

* Article de journal : le ou la journaliste
* Film : le réalisateur ou la réalisatrice
* Série TV : le directeur ou la directrice de production
* Podcast, podium : l’animateur·trice
* Page web ou site internet : auteur·e et s’il n’y en a pas, le nom de l’organisme, de l’association, etc. responsable de la page, du document ou du site.
* Webinaire : l’enseignant·e
* Vidéo en ligne : la personne ou le groupe qui a téléchargé la vidéo
* Photographie : le ou la photographe

**Matériel pédagogique**

Éditions Agora. (2020). *Regards sur le judaïsme, le christianisme et l’islam. Cycle 3, 9e année* (brochure et site

internet). État de Genève et Association Éditions Agora.

Dutoit, Y., Descoeudres, N., Pernet, D., Girardet, S. & Matthey, P. (2020). *Un monde en couleurs. Guide pour l’enseignement. Cycle 1 – 3e année*. Agora.

**Textes juridiques et plans d'études**

Conférence intercantonale de l’instruction publique de la Suisse romande et du Tessin [CIIP]. (2010). *Plan d’études romand*. Secrétariat de la CIIP. <https://www.plandetudes.ch>

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud [DFJC-VD]. (2019). *Sciences humaines et sociales. Éthique et cultures religieuses, Plan d’études vaudois adapté du Plan d’études romand*. <https://www.plandetudes.ch>

Loi du 7 juin 2011 sur l’enseignement obligatoire (= LEO ; BLV 400.02 ; état le 1er août 2013).

Ordonnance du Conseil fédéral du 26 avril 2017 sur la radioprotection (= ORaP ; RS 814.501 ; état le 1er février 2019).

Code civil suisse du 10 décembre 1907 (= CC ; RS 210 ; état le 1er juillet 2020).

**Article de presse**

Vedrine, H. (2015, 12 janvier). Les musulmans de France peuvent jouer un rôle historique. *Le Monde.* <http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2015/01/12/le-role-historique-des-musulmans-de-france-commence_4554509_3232.html>

**Médias audiovisuels**

Ferroukhi, I. (2008). Le grand voyage. trigon-film.

**Epreuves**

Les auteur·e·s reçoivent avant publication la version définitive de leur article/compte rendu, avec la possibilité d’entreprendre encore quelques petites modifications.

**Pour plus d’informations**

info@religionskunde.ch

 Le Comité de rédaction, mars 2022

1. Pour les articles en anglais, merci de suivre la version anglaise des normes APA ainsi que les consignes spécifiques de la Revue listées dans le présent document. [↑](#footnote-ref-1)